Envoyé en préfecture le 30/09/2014 Reçu en préfecture le 30/09/2014 Affiché le



Extrait du registre des délibérations

Le 25 septembre 2014, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 18 septembre 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

Etaient présents: • ARCINS: Claude GANELON • ARSAC: Michel HAUTIER, Bernadette HENRIEY • CANTENAC: Fabienne OUVRARD, Philippe BRUNO, Roger DEGAS • CUSSAC: Dominique FEDIEU, Marie-Christine SEGUIN • LABARDE: Matthieu FONMARTY, Gil PILONORD • LAMARQUE: Dominique SAINT MARTIN, Magali GUYON • LUDON MEDOC: Benoît SIMIAN, Martine VALLIER, Véronique SABACA • MACAU: Sylvain LALANNE, Anne SAVIN de LARCLAUSE • MARGAUX: Allan SICHEL • LE PIAN MEDOC: Didier MAU, Virginie GARNIER, Romain PAGNAC, Anne-Marie BENTEJAC, Christian VELLA, Josette JEGOU • SOUSSANS: Annette MAURIN

Absents excusés: Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON, Nadine DUCOURTIOUX, Jean-Claude MARTIN, Joseph FORTER pouvoir à Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD pouvoir à Martine VALLIER, Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Jacques DELHOMME, Claude BERNIARD pouvoir à Gérard DUBO, Nathalie SCHYLER-SCHRODER pouvoir à Allan SICHEL, Christian DECAUDIN pouvoir à Josette JEGOU, Christian SAUVAGE pouvoir à Didier MAU, Pierre-Yves CHARRON, Christophe DEMILLY pouvoir à Annette MAURIN.

Conseillers en exercice: 39 • Présents: 26 • Votants: 34

Secrétaire de séance : Véronique SABACA

2014-2509-72 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 5 juin 2014 - Adoption

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du Conseil Communautaire du 5 juin 2014 tel qu'annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité : ▶ Adopte le procès-verbal du Conseil Communautaire du 5 juin 2014 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour copie conforme Arsac, le 26 septembre 2014 Le Président MUNES MARGAUX (33460)